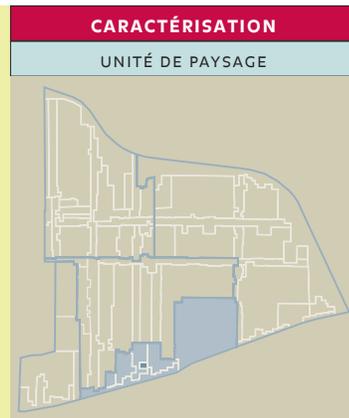
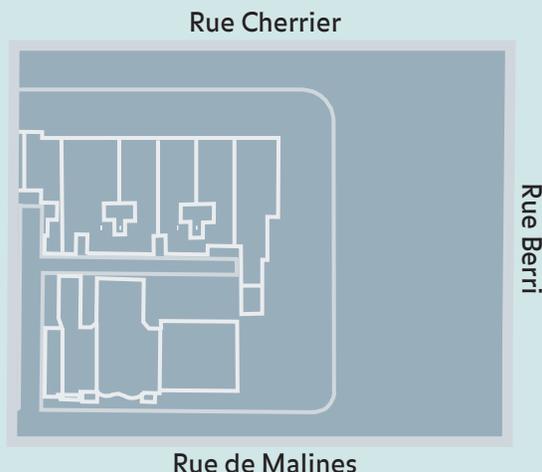




## AIRE SQUARE SAINT-LOUIS UNITÉ RUE DE MALINES



### CARACTÉRISATION

#### UNITÉ DE PAYSAGE

#### Le parcellaire

La parcelle de base mesure 7,3 mètres de largeur et de 21 à 25 mètres de profondeur. La largeur de certaines parcelles correspond à un multiple de cette dimension de base, donc 14 mètres.

#### IMPLANTATION

##### Le mode d'implantation du bâti

**MARGE DE REcul AVANT** : 4,4 mètres sur la rue Cherrier, et de 0 à 1,5 mètre sur la rue de Malines.

**ALIGNEMENT DES FAÇADES** : régulier par segment de rue.

**MARGES LATÉRALES** : aucune, bâtiments contigus.

**ANNEXES** : possibilité de bâtiments annexes en fond de cour, adossés au mur arrière.

##### Les aménagements extérieurs

Alors que l'on ne retrouve aucun aménagement paysager sur la rue de Malines, les cours avant de la rue Cherrier sont composés d'un couvert végétal incluant du gazon, des arbustes et des arbres matures.

#### BÂTI

##### Le type architectural

**DOMINANT** : triplex avec escalier intérieur ou extérieur (types 3.1 et 3.2).

**MINORITAIRE** : immeuble de rapport sans cour (type 5.1).

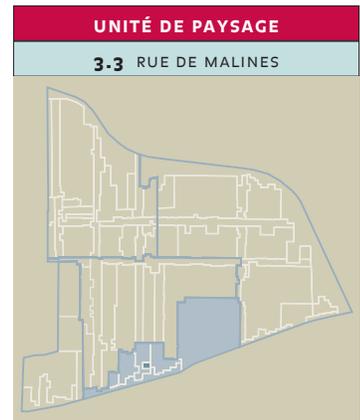
#### CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Situé sur la terre de Côme-Séraphin Cherrier, cet ensemble est subdivisé dans les années 1880. La transformation importante des bâtiments de la rue Saint-Denis de même que la restructuration majeure de la rue Berri à cette hauteur ont isolé l'ensemble résidentiel de l'unité de paysage Rue de Malines du reste de son contexte urbain.

#### TISSU URBAIN

##### Les ilots

Cette unité de paysage fait partie d'un îlot à trois faces bâties avec ruelle en « T ». L'orientation dominante des bâtiments à l'intersection de la rue Berri est vers les rues est-ouest, c'est-à-dire de Malines et Cherrier.



### La volumétrie

**FORME DU PLAN :** en « L », rallonge arrière disposée en alternance de manière à créer des cours conjoints.

**LARGEUR :** similaire à celle de la parcelle, soit 7,3 mètres.

**HAUTEUR :** 3 étages, surélévation d'un maximum de 3 contremarches par rapport au niveau du sol sur la rue de Malines.

**TOITURE :** toit plat et fausse mansarde.

**BALCON ET SAILLIE :** balcon seulement au dernier niveau pour les bâtiments de la rue Cherrier ou aux deuxième et troisième niveaux pour les bâtiments de la rue de Malines, escalier droit extérieur permettant de rejoindre le 1er étage sur la rue Cherrier, fenêtre en saillie à tous les niveaux sur presque tous les bâtiments.

### Les matériaux de revêtement

**CORPS :** brique d'argile (dominant), pierre à bossage (rare).

**TOITURE :** en métal pour les fausses mansardes.

**ESCALIER ET BALCON :** garde-corps en métal, balcons parfois construits en porte-à-faux et parfois supportés par des consoles en bois.

### Le traitement des façades

**SOCLE :** socle peu exprimé sur les bâtiments de la rue de Malines, socle incluant tout le rez-de-chaussée revêtu de pierre grise sur la rue Cherrier.

**CORPS :** composition asymétrique en deux travées. La première est formée de l'alignement vertical des portes d'accès et des balcons sur tous les niveaux, à l'exception des bâtiments de la rue Cherrier où la porte du rez-de-chaussée est située au centre de la façade et ne fait pas partie d'un alignement. La seconde travée est composée d'un alignement vertical de fenêtres sur tous les niveaux, comprenant parfois des fenêtres en saillie.

**COURONNEMENT :** sur la rue de Malines, corniche simple ou moulurée, solin ; sur la rue Cherrier, fausse mansarde avec éléments proéminents au-dessus des deux alignements d'ouvertures. Ces éléments, c'est-à-dire le parapet ou la tourelle à pavillon, prennent une forme différente selon qu'ils sont situés au-dessus de l'alignement des portes ou de la fenêtre en saillie.

### Les ouvertures

**FENÊTRES :** fenêtres ayant été modifiées pour la plupart.

**PROPORTION :** variable.

**PORTE :** simples avec imposte.

**ENCADREMENT DES OUVERTURES :** insertion de pierre de taille ou à bossage pour le linteau et l'appui des fenêtres (dominant), linteau composé de briques d'argile en soldat (rare).

### Le traitement des bâtiments de coin

La seule parcelle située sur un coin de rue est actuellement occupée par un parc public. Il n'y a donc pas de bâtiments situés à une intersection.

### VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

### Principaux éléments à retenir

*Bien que le parcellaire de cette unité de paysage soit homogène, les caractéristiques architecturales et d'implantation des bâtiments situés sur la rue de Malines et la rue Cherrier varient. Alors que la rue de Malines est composée de bâtiments implantés sans marge de recul avant et aux caractéristiques architecturales différentes, la rue Cherrier possède des bâtiments construits en série qui forment un ensemble architectural très homogène. De façon générale, les bâtiments sont en brique d'argile avec une ornementation en pierre, ce qui les distingue des unités de paysage voisines Square Saint-Louis (3.2) et Rue Cherrier (3.4), où l'on retrouve principalement des bâtiments revêtus de pierre.*

**Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :**

**Direction du développement du territoire et des travaux publics**

201, avenue Laurier Est  
5<sup>e</sup> étage  
Téléphone : 311  
ville.montreal.qc.ca/plateau